Communiqué

Il est ouvert, à compter du 14 juin 2016 à 8h00 jusqu'au 04 Juillet 2016 à 17h00, à l'importation un contingent quantitatif de 300 000 tonnes de
<< Fil machine en fer ou en acier non alliés>> relevant de la sous position tarifaire 72 13 91 00 «-
-
De section circulaire d'un diamètre inférieur à 14 mm»
en application des dispositions de l'article 9 du
décret exécutif n° 15-306
du 06 décembre 2015 fixant les conditions et les modalités d'application des régimes de licences d'importation ou d'exportation de produits et marchandises.
Consulter le communiqué